

COMMUNIQUÉ CFTC DGFiP

POINT DE SITUATION - COVID 19

Renouvellement des temps partiels : Les agents dans cette situation bénéficient du statut actuel. La régularisation aura lieu après la période de crise.

Campagne IR : Compte tenu de la crise COVID 19, qui conduit à ne pas recevoir de public, le mode de fonctionnement sera « dégradé ».

De ce fait, le maximum de questions devront être traitées à distance avec la meilleure qualité possible pour éviter des visites sur sites à la fin du confinement.

Enfip: Dans le meilleur des cas, la Direction Générale donnera des réponses, le 09 avril, sur l'ensemble des problématiques soulevées (recrutements, calendriers, déménagements, arrivée dans les services, débuts des formations, validation des stages, report des préparations en présentiel).

Ces réponses seront apportées au regard des éléments connus concernant la durée de la crise et les possibilités de sorties du confinement.

Masques et plexiglas : la distribution de masques et la pose de plexiglas ont débuté en priorité auprès des services étant amenés à avoir des contacts. Réceptions du public sur RDV, centres éditiques, services informatiques.

La prochaine audio-conférence avec la direction générale aura lieu jeudi 9 avril à 16h30.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter ses correspondants.

<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>